b

bulletin sek·feps **2 | 2004**

Une publication de la Fédération des Églises protestantes de Suisse

2 Études **500e anniversaire de Heinrich Bullinger**
11 Relations extérieures **L'ARM avant Accra**
22 Portrait **Christoph Stückelberger, bâtisseur de ponts**

CONTENU

ÉTUDES

Heinrich Bullinger: injustement obombré 3

Liturgie de consécration : les ministères de l'Église, une carte de visite 6

Hans-Balz Peter : un engagement inlassable au service de l'éthique sociale 8

Hans-Balz Peter: IES 9

RELATIONS EXTÉRIEURES

La journée de préparation à l'Assemblée d'Accra 10

La FEPS à propos de l'ARM à Accra 11

Alfred Schindler à propos de la Commission de dialogue protestants/catholiques romains 15

RELATIONS INTÉRIEURES

Asile et migration : les Églises en tant que réseau mondial 15

La CEPE et la mission : d'abord «guérir les mots» 17

ACTUALITÉS

Corrigendum 18

Les procédures de consultations 19

Lettre de lecteur sur l'Afrique du Sud 19

LE CONSEIL

Point de vue 20

Le Conseil 20

PORTRAIT

Christoph Stückelberger: il tisse des réseaux et pose des ponts 22

Chère lectrice, Cher lecteur,

Luther, Zwingli, Calvin. Lorsqu'il est question de la Réforme, c'est toujours la fameuse triade capitoline qui se présente d'abord à l'esprit. Et Bullinger ? Il a été le «successeur de Zwingli». C'est le qualificatif généralement utilisé à propos du réformateur zurichois. Mais c'est aussi un jugement de valeur : car le successeur n'est jamais que l'administrateur de l'œuvre du prédécesseur qui a tracé la voie dans laquelle lui-même, incapable d'autonomie, doit continuer à marcher. Assurément, pareil jugement dépréciatif ne saurait être appliqué à Bullinger. Possédant une excellente formation théologique et doué d'habileté politique, Bullinger a poursuivi et modelé la Réforme zurichoise. Zwingli et Bullinger ont été deux personnalités totalement différentes, toutes deux utiles à la cause réformée en Suisse : le premier a mis toute son énergie et son intelligence à l'instauration de la Réforme, le second a su la préserver en pleine catastrophe et la marquer pour près de deux générations. Le cinq centième anniversaire de sa naissance, le 18 juillet 2004, sera l'occasion de rendre hommage à la vie et à l'œuvre de ce réformateur.

Martin Sallmann, chargé de théologie

IMPRESSUM

bulletin sek·feps Organe d'information officiel de la Fédération des Églises protestantes de Suisse, Case postale, CH-3000 Berne 23, Téléphone 031 370 25 01, Fax 031 370 25 09, bulletin@sek-feps.ch, www.sek-feps.ch **Parution** 4 fois l'an **Tirage** 6000 ex. en allemand, 1000 ex. en français **Rédaction** Sandra Baumeler (bas), Simon Weber (SW) **Traduction** Laurent Auberson, Elisabeth Mainberger-Ruh, Christine Sutter **Impression** Stämpfli AG **Auteurs** Sandra Baumeler, Gottfried W. Locher, Markus Sahli, Theo Schaad, Hans-Balz Peter, Simon Weber.

Page de couverture
Buste de Heinrich Bullinger à Bremgarten, son lieu de naissance
Dos de couverture
Le professeur Dr Christoph Stückelberger nommé directeur de l'Institut de théologie et d'éthique (ITE) par le Conseil.
Photos : refbild/Pfander

Heinrich Bullinger. Un réformateur injustement **obombré**

Il y a 500 ans naissait Heinrich Bullinger, fils du curé de la ville de Bremgarten. En décembre 1531, dans un contexte religieux et politique très délicat, le Conseil de Zurich le nomma pasteur du Grossmünster, où il succéda à Huldrych Zwingli. Il resta à la tête de l'Église zurichoise jusqu'à sa mort en 1575. Durant toutes ces décennies, Bullinger a fortement marqué le protestantisme suisse, et c'est injustement qu'il a été relégué dans l'ombre de son prédécesseur. Quel a été l'apport de son long ministère ?

Martin Sallmann

À la fin 1531, la situation de la Réforme en Suisse n'aurait pas pu être plus catastrophique : en octobre, les Confédérés catholiques avaient infligé aux protestants une sévère défaite à la seconde bataille de Cappel, où une vingtaine de pasteurs avaient trouvé la mort, et parmi eux Zwingli. Zurich sombra dans une profonde crise politique et ecclésiastique. La Réforme en Suisse était menacée. Ses adversaires, tant luthériens que catholiques, eurent tôt fait de donner leur interprétation : la mort sur le champ de bataille était le juste châtiment divin infligé aux hérétiques. Il y eut même au sein des partisans de la Réforme des voix critiques qui imputèrent l'essentiel de la responsabilité aux pasteurs bellicistes. Le Conseil de Zurich appuya ceux qui exigeaient l'interdiction pour les pasteurs de se mêler des affaires politiques, ce qui était compréhensible au vu du récent désastre.

Crise politique et ecclésiastique

Les rapports entre l'Église et l'autorité temporelle

Après quatre jours de réflexion, Bullinger donna au Conseil de Zurich une réponse subtilement nuancée sur la question de l'interdiction de toute activité politique pour les pasteurs. D'une part, il admit avec le Conseil qu'un pasteur n'a pas pour tâche de participer à des assemblées politiques ou de s'associer au gouvernement temporel. Mais d'autre part, il affirma que les pasteurs devaient prendre position sur les questions politiques. L'autorité, qui porte la responsabilité du bien commun d'un point de vue temporel, est tenue selon lui d'accueillir la critique de l'Église, parce que celle-ci est engagée sur le plan spirituel. Zwingli avait exercé une influence directe en qualité d'expert pour les décisions du Conseil et de membre de corps politiques, bien que, contrairement à ce qu'on raconte sans cesse, il n'eût détenu de droit ou de fait aucun pouvoir gouvernemental. Bullinger refusa cette participation politique directe pour soutenir vigoureusement une influence indirecte par la présentation du point de vue ecclésiastique. Dans l'exercice de leur mandat, les magistrats chrétiens devaient donc se conformer à cette exigence de l'Église. Mais de leur côté, les pasteurs devaient concéder aux membres du Conseil, en leur qualité de chrétiens, à la fois le devoir et le droit de s'occuper des affaires concernant la doctrine et la vie de l'Église. Ainsi l'Église et l'autorité ne se faisaient pas face comme deux institutions indépendantes,

mais elles revêtaient deux fonctions de la respublica christiana. Bullinger resta toute sa vie attaché à cette étroite harmonie entre autorité ecclésiastique et autorité politique.

L'affermissement et le développement de la Réforme à Zurich

La mise en commun des forces ecclésiastiques et politiques fut une condition essentielle de la consolidation de la Réforme zurichoise. Durant près de quarante-quatre ans qu'il passa à sa tête, Bullinger affermit et modela l'Église de Zurich. Il avait pour cela plusieurs moyens à disposition. La prédication tout d'abord : prêchant dans ses premières années de ministère six fois par semaine au Grossmünster, puis trois fois, Bullinger a tenu au total environ sept mille prédications, dont quelque six cents sont imprimées. Ensuite, les nombreux commentaires publiés, fruit d'une interprétation continue des livres bibliques : les écrits de Bullinger devaient aider les pasteurs dans leur travail et contribuer à la qualité de leur prédication.

L'institution du Synode fut aussi un moyen d'assurer la cohésion et la continuité de l'Église zurichoise. Il réunissait deux fois par année l'ensemble du corps pastoral et huit membres du Conseil, sous la présidence de Bullinger et du bourgmestre. Manifestant ainsi la collaboration des autorités ecclésiastiques et des autorités laïques, il était le lieu des échanges officiels entre les deux pouvoirs. Le Conseil y présentait aux pasteurs ses ordres et ses requêtes, ceux-ci soumettaient leurs désirs et leurs doléances. Mais le Synode était surtout le lieu de censure des pasteurs. Chacun des ministres devait se retirer pour que ses collègues pussent s'exprimer sur sa vie et sa doctrine.

Les problèmes et les conflits devaient être réglés par la négociation. Le Synode garantissait ainsi l'unité de l'activité pastorale et permettait à l'autorité d'exercer un contrôle sur l'Église. Bullinger, en tant que membre du collège des examinateurs, décidait aussi de l'engagement de nouveaux prédicateurs. Avec ces instruments institutionnels, il put exercer une influence considérable sur l'organisation de l'Église de Zurich.

Vers une confession de foi helvétique

Bullinger s'efforça également d'assurer l'unité de la doctrine réformée vis-à-vis de l'extérieur. De l'impressionnante correspondance qu'il entretint avec des théologiens, des magistrats, des princes et des hommes et femmes de toute condition dans l'ensemble de l'Europe, pas moins de douze mille lettres nous sont conservées, par lui écrites ou à lui adressées, reflet de quarante ans d'histoire de la Réforme. Ses nombreux libelles contre le catholicisme, contre le luthéranisme ou contre l'anabaptisme, ses recueils de prédications, ses commentaires bibliques et ses écrits sur des questions pratiques connurent une large diffusion. En 1536 déjà, il rédigea avec d'autres théologiens de Bâle et de Berne la Première Confession helvétique (Confessio Helvetica Prior), qui fixait les particularités théologiques de la Réforme suisse. Il eut toutefois des relations difficiles avec les autres cantons réformés, notamment avec Bâle qui se roidissait constamment contre les ambitions hégémoniques de Zurich.

En 1549, Bullinger et Calvin parvinrent à un accord à propos de la Cène dans le Consensus Tigurinus. Ce document eut une importance majeure, parce que dans les tensions qui divisaient le protestantisme, Genève se rapprochait ainsi de Zurich en s'éloignant de Wittenberg, et entrait dans la communauté des Églises réformées confédérées. Lorsque Frédéric III, prince-électeur du Palatinat, demanda à Zurich et à Genève une confession de foi commune aux réformés, Bullinger lui envoya sa confession de foi personnelle, qu'il avait jointe à son testament. Elle fut imprimée en 1566 dans une version remaniée, sous le titre de Confession helvétique postérieure, et connut un retentissement considérable dans l'Europe entière. Tous les cantons réformés de la Confédération la signèrent, sauf Bâle.

Ce document fondamental du protestantisme réformé helvétique ne perdit sa force obligatoire qu'au XIXe siècle, avec l'éclosion du libéralisme théologique.

Douze mille lettres sont conservées

La sortie de l'ombre

Au cours de son long ministère, Bullinger a affermi la Réforme zurichoise, à l'intérieur et vis-à-vis de l'extérieur. Façonné en bonne partie par la pensée et par son action, le protestantisme suisse lui doit l'essentiel de son rayonnement par-delà les limites de sa ville et de son siècle. Bullinger a incontestablement réussi à sortir de l'ombre de son prédécesseur.

De nombreuses activités sont organisées à l'occasion du 500e anniversaire de la naissance de Bullinger. voir le site : www.bullinger500.ch

Martin Sallmann, docteur en théologie, est chargé de théologie à la FEPS

Photo: màd

Une scène de «Heinrich Bullinger», théâtre en plein air, Bremgarten.

Les ministères de l'Église, une **carte de visite**

Sur mandat de la FEPS, un groupe de travail a conçu un projet de liturgie de consécration. Cette ébauche a été mise en discussion le 14 mai dernier, lors de la Conférence des directions des Églises membres de la FEPS. Elle est maintenant en consultation publique. On s'achemine ainsi «vers une liturgie d'ordination commune aux Églises protestantes de Suisse».

Beat Huwyler

«Dans la vie des Églises, la consécration est un foyer de convergence. Elle représente un événement important, porteur d'identité pour tous les participants. Dans un culte de consécration se révèlent l'ecclésiologie et la théologie sous-jacentes à la consécration, de même que la manière dont chaque Église conçoit l'envoi de ses ministres. Un culte de consécration rend tout cela visible et accessible à l'expérience.»

C'est par ces mots que commence le document accompagnant le projet mis en consultation pour une liturgie commune de consécration dans les Églises protestantes de Suisse. Ce projet est le résultat de plusieurs années de travail d'un groupe mis sur pied par la Conférence des commissions protestantes de liturgie de la FEPS. Le groupe de travail a procédé à une comparaison des formes de liturgie existantes pour en dégager les éléments qui sont indispensables à une célébration de consécration dans la tradition protestante, ceux qui sont souhaitables et ceux qui peuvent être laissés au gré des traditions locales. Il a surtout comparé les différentes conceptions de la consécration telles qu'elles se manifestent dans les liturgies, en se demandant s'il est possible de résumer en une liturgie commune toute la diversité des pratiques de la Suisse protestante. Le projet est donc une tentative de mettre en évidence les points communs sans niveler les particularités. Quelles en sont les caractéristiques principales ?

- Les Églises protestantes reconnaissent le ‹sacerdoce universel›, en vertu duquel tout homme attaché à Jésus Christ par le baptême est appelé au service de son Église. Outre le service de l'Église, général, l'Église connaît des ministères particuliers auxquels certains sont appelés.
- Le nombre et la nature de ces fonctions ministérielles ne sont pas arrêtés une fois pour toute. Le Nouveau Testament, dont se réclament les Églises protestantes, laisse la porte ouverte à plusieurs modes d'organisation du ministère dans l'Église. En plus de la division traditionnelle en trois états (évêque, prêtre, diacre), il existe les quatre ministères proposés par Calvin (pasteurs, docteurs, anciens, diacres), tandis que Luther et Zwingli ne connaissent que le ministère de la prédication, remettant à l'autorité temporelle les fonctions de direction et de diaconat. Chaque époque doit trouver la structure qui lui correspond le mieux et qui permette et favorise le service de l'Église.
- Le projet propose une consécration à trois fonctions ministérielles : pasteurs, diacres, catéchètes. Il reconnaît ainsi que la diaconie et la formation font indissociablement partie de la proclamation de l'Évangile et donc de la mission permanente de l'Église.
- La consécration est une reconnaissance de la vocation et de la formation. Tous les croyants sont appelés au service dans l'Église. Les ministères particuliers demandent en plus une vocation particulière et une formation adéquate.
- La promesse de consécration proposée comprend deux volets. Le premier varie selon le ministère revêtu, le second est identique pour tous les ministères dans l'Église. En outre, la communauté qui prend part à la célébration s'engage à soutenir les personnes ordonnées dans le ministère particulier qu'elles revêtiront.
- La consécration est en premier lieu action de grâce et épiclèse (invocation de Dieu). L'aide du Saint-Esprit est demandée pour les personnes revêtant une responsabilité particulière. La consécration se fait par l'imposition des mains, suivant une tradition qui remonte aux temps apostoliques.
- La consécration est suivie de l'installation dans la fonction, qui reste réservée au ministère consacré. Parallèlement, le projet recommande des actes cultuels pour l'in-

Un événement porteur d'identité

La consécration, une question qui préoccupe les Églises protestantes de Suisse depuis près de quarante ans.

Photo: refbild/Pfander

troduction dans diverses charges au sein de l'Église et pour l'entrée en fonction des membres des autorités ecclésiastiques.

La consécration est une question qui préoccupe les Églises protestantes de Suisse depuis près de quarante ans. Le débat a commencé en 1967, lorsque pour la première fois, en Suisse romande, ont été consacrés non seulement des pasteurs, mais aussi des diacres. Cette pratique n'a en revanche guère suscité d'intérêt en Suisse alémanique, où elle n'a pas été adoptée. Le cahier publié en 1983 par la FEPS, «Les ministères diaconaux en Suisse» n'a pas soulevé de discussion de fond. De même, la prise de position sur le texte de Lima du Conseil œcuménique des Églises intitulé «Baptême, eucharistie, ministère», adopté par l'Assemblée des délégués de Locarno en 1985, n'a pas pu aboutir à une entente synodale au sein de la FEPS.

Lorsqu'elle s'est attaquée à la question, la conférence des commissions de liturgie de la FEPS a essayé de se tenir très près de la pratique, en s'interrogeant sur le rapport entre l'idéal tel qu'il s'exprime dans les liturgies de consécration et le quotidien vécu par les détenteurs de charge ecclésiastique, à la suite notamment d'une vive discussion sur l'usure ressentie par les pasteurs. Au cours de deux journées, en 1997 et en 1998, la conférence a tenté de fondre les observations de la pratique et les réflexions théologiques. De cette démarche est issue en 1999 une «Convention au sujet des ministères et de la consécration», signée par plus de cinquante représentants des Églises membres de la FEPS et d'associations professionnelles.

Les réactions à ce document ont été positives. Elles ont incité la FEPS à reprendre l'idée d'une entente sur la question de la consécration. C'est sur la base de la convention de 1999 que le groupe de travail a finalement conçu le présent projet de liturgie de consécration, avec son commentaire théologique.

Le projet ayant été présenté le 14 mai dernier à la conférence des directions des Églises, élargie par la participation de représentants de divers groupes d'intérêt, il est maintenant mis en consultation publique. Les Églises, les associations professionnelles, les groupements d'intérêts et les personnes intéressées sont invitées à s'exprimer sur le projet de liturgie et sur le commentaire théologique. La FEPS souhaite que le débat contribue à une clarification de la conception du ministère et de la consécration dans les Églises protestantes et à une meilleure compréhension mutuelle des diverses traditions. Elle espère en outre aider les détenteurs d'une charge au sein de l'Église à réfléchir à leur identité personnelle, professionnelle et ecclésiastique et à la consolider.

Beat Huwyler, docteur en théologie,
est chargé de théologie à la FEPS

Donner son avis

Le texte mis en consultation «Vers une liturgie de consécration commune aux Églises réformées de Suisse. Liturgie et commentaire théologique» est disponible sur le site Internet de la FEPS : www.sek-feps.ch. Il s'y trouve également un questionnaire. Les deux documents peuvent aussi être demandés au secrétariat de la FEPS, tél. 031 370 25 25 ou info@sek-feps.ch. La consultation sera close le 30 novembre 2004. Les prises de position sont à adresser à: Groupe de travail liturgie de consécration, FEPS, case postale, 3000 Bern 23. *BH*

Un engagement inlassable au service de l'**éthique sociale**

Après plus de trente ans d'activité à l'Institut d'éthique sociale de la FEPS, Hans-Balz Peter prend sa retraite. Il porte un regard rétrospectif et se réjouit que la FEPS fasse désormais entendre sa voix par un nouvel Institut de théologie et d'éthique.

Bulletin : Hans-Balz Peter, quels souvenirs emporterez-vous?

Hans-Balz Peter : J'aurais envie de blaguer un peu... Des dernières années, je garderai surtout le souvenir de tâches d'organisation et d'administration. Mais blague à part, nous avons constamment orienté nos travaux en fonction de l'évolution de la société à laquelle nous avons participé. Lorsque j'ai commencé en 1971, les principaux problèmes étaient le tiers-monde, le droit foncier, l'aménagement du territoire et le développement des régions de montagne. L'éthique sociale et économique globale et nationale a été un domaine de recherche permanent. Ces dix dernières années, l'attention s'est portée sur les questions de bioéthique. D'autres problèmes ont presque disparu du débat public, comme l'éthique de la paix, l'exportation d'armes ou les armements atomiques. Il est en revanche réjouissant de voir resurgir le débat sur l'éthique écologique.

«S'investir et non simplement attendre»

Quelles sont les questions qui vous ont le plus préoccupé?

C'est sur les problèmes de développement mondial économique et social que mon engagement a été le plus soutenu, de même que dans la consultation œcuménique d'où est issu le « Message des Églises », un message fort, parce qu'il offre des repères nuancés dans un monde extrêmement complexe. Outre les notions de paix, de justice et de solidarité, j'ai toujours accordé une grande importance à la participation. Elle manifeste une particularité de l'anthropologie et de l'éthique protestantes : le droit et le devoir de participation active à tout ce qui se passe autour de nous dans notre existence. S'investir, et non simplement attendre que d'autres prennent la responsabilité.

Dans quel domaine l'éthique sociale a-t-elle pu faire bouger les choses?

C'est une question délicate. Il est peut-être un peu présomptueux de prétendre pouvoir faire bouger les choses. L'éthicien peut plutôt encourager et conforter les gens dans leur volonté de prendre part à un mouvement. Et là, nous avons eu quelques succès, par exemple dans la politique de paix, où notre opiniâtreté a fini par atténuer la violence des antagonismes. Cela a pu aussi se concrétiser par la création d'autres institutions comme la Fondation suisse pour la paix, qui est active depuis douze ans et reconnue comme une institution établie. Nous avons aussi soutenu des mouvements analogues dans le domaine de l'écologie.

L'Institut d'éthique sociale est en passe de devenir Institut de théologie et d'éthique (sous réserve de l'approbation par l'Assemblée des délégués à mi-juin, note de la rédaction). Que souhaitez-vous au nouvel institut?

Je suis tout d'abord rassuré. La création de cet institut est pour moi un signe sûr de l'intérêt du Conseil de la FEPS pour les questions d'éthique sociale. Cela me paraît très important pour la vie de nos Églises dans le monde actuel. La liturgie, l'assistance spirituelle et la prédication ne suffisent pas à prouver l'importance irremplaçable de l'Église pour la vie concrète, qu'elle soit privée ou publique. Il me plairait de pouvoir lire un jour que la FEPS, par son Institut de théologie et d'éthique, poursuit inlassablement son engagement en faveur des plus démunis. C'est le seul moyen pour l'Église de rester fidèle à sa mission publique et donc à elle-même.

Et que souhaitez-vous à votre successeur, Christoph Stückelberger ?

Nous nous connaissons depuis de nombreuses années. Je sais qu'il est un théologien totalement acquis à la cause de l'éthique sociale et qu'il la servira avec conviction. Je lui souhaite des collaborateurs en suffisance qui lui permettent d'apporter effectivement quelque chose dans des domaines divers. On remarque que les scientifiques, préoccupés par l'évolution de leurs disciplines, s'adressent de plus en plus aux éthiciens. Il serait regrettable qu'ils ne trouvent pas dans les Églises un interlocuteur compétent. Je souhaite à Christoph de pouvoir développer une réflexion éthique libre de la contrainte des intérêts à court terme de la politique des Églises.

Et votre avenir ?

Voyez-vous, quand on est éthicien par conviction, on le reste. J'ai créé une petite entreprise privée qui offre des services dans le domaine de la recherche et du conseil en éthique appliquée. Cela correspond à ma vocation profonde et me fascine beaucoup.

Propos recueillis par Sandra Baumeler

Une page se tourne. Le départ à la **retraite** du professeur Hans-Balz Peter

Photo: refbild/Pfander

Hans-Balz Peter,
directeur de l'Institut
d'éthique sociale
part à la retraite

Hans-Balz Peter est entré le 1er mai 1971 comme économiste au service du Conseil suisse des missions évangéliques. Sa tâche était étroitement liée à celle de l'Institut d'éthique sociale de la FEPS, récemment fondé et alors dirigé par le professeur Hans Ruh. Dans son bureau d'Adliswil, il traitait des questions de politique de développement et d'éthique économique, tout en donnant des cours sur l'économie du développement et les questions économiques à la faculté de droit et d'économie publique de l'Université de Zurich. Il a été aussi chargé de cours de politique du développement à l'École polytechnique fédérale de Zurich et d'éthique économique sociale aux universités de Saint-Gall, Bâle et Fribourg.

Le 1er octobre 1983, le Conseil de la FEPS l'a élu à la tête de l'Institut d'éthique sociale, avec siège à Berne et Bureau romand à Lausanne. En 1984, l'Université de Berne l'a nommé professeur honoraire d'éthique sociale, notamment pour l'enseignement des questions d'économie et de développement à la faculté de théologie protestante (devenue plus tard faculté de théologie catholique-chrétienne et protestante).

Hans-Balz Peter se considère comme un homme d'Église. Que ce soit dans la vie de la paroisse de son domicile (il a présidé pendant douze ans le conseil de paroisse d'Adliswil) ou au sein de la FEPS, il s'est toujours senti lié à l'Église protestante. Ce lien lui a permis de pratiquer l'éthique sociale dans un sens évangélique et, par son ouverture d'esprit interdisciplinaire, de la faire comprendre au-delà des milieux ecclésiaux.

Par sa manière d'aborder les questions d'éthique sociale, il a gagné beaucoup d'intéressés à cette discipline. Ainsi, de 1976 à 1994, il a travaillé au sein de la commission consultative du Conseil fédéral pour la coopération au développement, il est depuis 1975 expert du groupe de dialogue Église/économie et depuis 1979 membre de la chambre pour le service du développement de l'Église protestante d'Allemagne.

Au cours des dernières années, il s'est occupé de projets d'envergure, tels le «Message des Églises» pour la consultation œcuménique sur l'avenir social et économique de la Suisse, le suicide avec le premier congrès national sur la question, et l'histoire des relations de la Suisse avec le régime de l'apartheid en Afrique du Sud, étude publiée sous le titre «Les relations de la Suisse avec l'Afrique du Sud. Perspectives d'éthique sociale».

Avec le départ à la retraite de Hans-Balz Peter, c'est une page qui se tourne pour l'Institut d'éthique sociale, qui a été une réalisation pionnière des Églises protestantes suisses. Entre-temps, l'éthique sociale a gagné ses lettres de noblesse dans la formation et le perfectionnement professionnel des responsables de l'économie. Le Conseil de la FEPS a l'intention de renforcer la dimension théologique et de transférer l'éthique sociale dans un ‹Institut de théologie et d'éthique›.

La Fédération des Églises protestante de Suisse remercie chaleureusement Hans-Balz Peter pour sa longue collaboration et pour le rayonnement que l'activité de l'Institut d'éthique sociale a apporté à la FEPS.

Thomas Wipf, président du Conseil de la FEPS

l'ARM à Accra : la FEPS pour une **alliance** plutôt qu'à une confession de foi

Le Conseil de la FEPS a fait connaître sa prise de position en vue de la 24e Assemblée générale de l'Alliance réformée mondiale (ARM) à Accra. Il plaide en faveur d'une «alliance pour la mondialisation de la justice» assortie d'un plan d'action.

Par principe, le Conseil de la FEPS se félicite de voir l'Alliance réformée mondiale (ARM), c'est-à-dire la communauté des Églises réformées, s'atteler depuis 1997, en un ‹processus confessionis›, au problème de «l'injustice économique et de la destruction écologique» et de l'engagement moral de l'économie, de la politique et de l'aménagement de l'environnement dans un contexte de mondialisation. Cependant, comme l'écrit le Conseil de la FEPS dans sa prise de position de la mi-mai 2004, il conviendrait de mieux rendre compte de la diversité des voix que représente l'ensemble des Églises membres.

De l'avis du Conseil, les notions utilisées jusqu'ici dans le débat sont «floues et propres à semer la confusion». Le texte établi à ce jour expose les Églises réformées au risque d'éclatement au lieu de les réunir et de les conforter dans un témoignage de foi commun contre l'injustice économique. La FEPS propose donc d'abandonner les termes de ‹faith stance› (position de foi) et de ‹status confessionis›, et de parler simplement d'«alliance pour la justice économique et écologique», notion qui pourrait parfaitement inclure la reconnaissance d'une part de culpabilité et de responsabilité. Car la Suisse a sa part aux iniquités, dans la fuite des capitaux par exemple, ou dans la protection accordée à la dissimulation en matière fiscale. Mais la FEPS ne peut pas adhérer à une vision manichéenne qui impute toute misère au ‹néolibéralisme› et à l'‹Empire›.

En plus de sa proposition en vue de la constitution d'une alliance plutôt que de la proclamation d'une confession de foi, le Conseil de la FEPS a fait part de sept points qu'il souhaite voir figurer dans le document final de la 24e Assemblée générale de l'ARM à Accra :

1. Relativement à la structure: Le texte devrait faire une distinction nette entre la déclaration de foi théologique et le plan d'action (donnant une certaine orientation éthique). La confession de foi nous concerne tous en tant que communauté d'Églises, tandis que le plan d'action invite les Églises et tous les acteurs possibles – y compris ceux qui ne partagent pas la confession de foi – à une action commune et responsable.
2. Relativement au processus: La procédure à adopter pour l'élaboration d'un document final devrait être aussi inclusive que possible; une grande attention doit être accordée à la diversité des contextes des Églises réformées.
3. Relativement à la confession de foi: Il convient de renoncer à la proclamation d'un ‹status confessionis› qui divise plutôt qu'il ne rassemble sur les questions économiques, et de la remplacer par l'obligation d'adhérer à une alliance pour la justice économique et la mondialisation de la justice.
4. Relativement au langage employé: Il serait indiqué d'employer un langage plus sobre et moins chargé d'images apocalyptiques du Jugement dernier. Ce serait aussi plus approprié à la position et à la certitude de la foi réformée.
5. Relativement à l'analyse: L'analyse doit envisager la multiplicité des causes et la complexité des faits, si elle prétend s'exprimer de manière générale sur les causes de l'injustice économique.
6. Relativement à la théologie: Il est conforme à la conviction réformée de reconnaître que l'économie et la politique relèvent aussi d'une responsabilité théologique, et cela se trouve reflété ici.
7. Relativement à l'éthique: Un plan d'action doit être concret, réalisable et compréhensible; il doit renforcer la cohésion et le témoignage que les Églises réunies dans l'ARM apportent au monde. *bas*

Accra en direct

La 24e Assemblée générale de l'Alliance réformée mondiale (ARM) aura lieu au début du mois d'août et sera placée sous la devise : «Que tous aient la vie en plénitude». Pendant deux semaines, des délégués venus du monde entier se réuniront à Accra, capitale du Ghana, en Afrique occidentale, afin de définir la position de l'ARM sur la mondialisation et de débattre de son propre avenir.

Au cours de l'assemblée déjà, la délégation de la FEPS informera sur les tendances et les décisions probables. Le mardi 11 août 2004, une soirée de discussion sera organisée dès 18 heures, en liaison téléphonique directe avec la délégation suisse à Accra. Elle aura lieu au Boldernhaus, Voltastrasse 27 à Zurich, et sera dirigée par Simon Weber, pasteur, directeur de la communication de la FEPS, Daniel Schmid Holz, directeur d'études au Centre protestant de rencontres et d'études de Boldern, et Christoph Weber-Berg, pasteur, responsable du Service ‹Église et économie› de l'Église évangélique réformée du canton de Zurich.

Les dernières informations peuvent être consultées sur le site Internet de la FEPS : www.sek-feps.ch. L'assemblée d'Accra est aussi le thème du gros plan du présent bulletin. *bas*

Dualisme exclusif ou conciliation en demi-teinte? Thèses sur la mondialisation et le **néolibéralisme**

L'un est partisan de l'alternative sans compromis (ou Dieu, ou Mammon), l'autre plaide en faveur d'un dialogue libéré de toute charge idéologique. Les exposés tenus par René Krüger et Matthias Krieg lors de la Journée nationale de préparation pour l'Assemblée générale de l'Alliance réformée mondiale à Accra ont révélé de profondes divergences sur la question de la mondialisation et du néolibéralisme. Nous reproduisons ici les principales thèses des deux intervenants.

Sandra Baumeler

Krüger: «Le néolibéralisme est en contradiction avec le monothéisme, avec l'anthropologie biblique et avec les messages fondamentaux de la foi chrétienne. Nous ne pouvons donc que le rejeter. Tant en raison des conséquences pour les plus démunis dans nos sociétés que du point de vue de la foi chrétienne, il serait totalement vain de songer à des ajustements moraux ou à des adaptations du système. Il y a lieu de mettre en évidence le contraste entre d'une part un système fondé sur l'accumulation au profit de quelques riches et d'autre part le projet biblique que nous pouvons résumer ainsi : comme la Terre appartient à Dieu (Psaume 24.12), tous les hommes et l'ensemble de la Création ont droit à une vie dans la plénitude et dans la dignité. L'opposition entre un système de rapine et le projet biblique est si manifeste que les Églises ne peuvent faire autrement que de prendre position.»

Krieg: «La crise mondiale est un problème qu'il faut aborder globalement. Elle exigerait un Hercule qui risque de se muer en Sisyphe. Et comme finalement, d'une certaine manière, tout se tient, l'interconnexion mondialisée finit par être fatale à tous. Voilà qu'en deux coups de cuiller à pot, la mondialisation est responsable de tout, de toute 'injustice économique' et de toute 'destruction écologique'. Ce qui contredit non seulement la raison éclairée et la science moderne, mais aussi la vision réformée : les phénomènes dans leur multiplicité ne s'expliquent jamais par une cause unique. Les simplifications réductrices engendrent toujours de nouvelles injustices. Cette manière de traiter la mondialisation qui prétend faire date n'est pas la solution à tous les problèmes. Il appartient à Dieu seul de trouver le point d'Archimède à partir duquel le monde pourra être mis sur la bonne voie.»

Krüger: «Lorsque les hommes partagent leurs biens et servent ainsi surtout les plus démunis, la vie gagne en profondeur. La richesse voisine avec le péché lorsque le pauvre est exploité, lorsque le riche vilipende les trésors qu'il a accumulés et lorsque les biens ne profitent pas à tous les hommes. L'amassement égoïste de richesses est cause de détresse et de misère pour le pauvre et de damnation éternelle pour le riche, livré à des péchés économiques et sociaux tout à fait concrets : accaparement, avarice, cupidité, exploitation, débauche, gaspillage, iniquité. Dieu juge et condamne ceux qui adoptent une telle attitude anti-sociale, injuste et violente.»

Krüger face à Krieg

Le professeur René Krüger est recteur de la Haute École de théologie protestante de Buenos Aires (ISEDET, Instituto Superior Evangélico de Teología). Matthias Krieg, docteur en théologie et pasteur, est le responsable de la formation et du secrétariat théologique de l'Église évangélique réformée du canton de Zurich. Il prendra part au titre d'observateur et d'expert à l'Assemblée générale de l'Alliance réformée mondiale à Accra.

Photo: refbild/Pfander

Krieg: «Aucun de nous n'est le mal, et il n'y en a qu'un qui puisse nous délivrer du mal. Malgré nos meilleures dispositions, nous pouvons aussi déclencher les pires conséquences, et nous ne faisons jamais que le bien que nous voulons faire. Si le mal pouvait être personnifié, il suffirait de l'éliminer de la surface de la terre. Cette idée est absurde. Le mal tel qu'il existe est structurel, systémique, latent, et chaque être humain est à la fois créateur et victime de structures, agent et consommateur de systèmes, manifestation du mal en tant qu'auteur et en tant que victime. Il serait théologiquement inadmissible et stratégiquement stupide de projeter le mal sur des personnes existantes et de stigmatiser des groupes de personnes comme étant les méchants. Car nous devons vivre avec ces personnes, qui sont nos voisins. Nous les rencontrons dans nos communautés. Nous voulons parler avec eux. Mais celui qui a été giflé n'aura pas envie de parler, celui qu'on diabolise ne fera que vomir son fiel.»

Krüger: «Je soutiens que, du point de vue biblique et théologique, l'économie et la finance doivent être comprises comme une question de foi et qu'il ressort de l'Évangile une condamnation sans équivoque du néolibéralisme (...). 'Gardez-vous de toute avidité ; ce n'est pas du fait qu'un homme est riche qu'il a sa vie garantie par ses biens' (Luc 12.15). 'Nul ne peut servir deux maîtres : ou bien il haïra l'un et aimera l'autre, ou bien il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et l'Argent' (Matthieu 6.24 ; Luc 16.13).»

Krieg: «Sans aucun doute, l'option en faveur des pauvres correspond aux Écritures. Sans aucun doute, les réserves critiques à l'égard d'une idéologie qui divinise le matériel ont la parole biblique de leur côté. Sans aucun doute, c'est ici l'expression d'une foi personnelle. Mais les doutes surgissent lorsqu'on cherche à la motiver par des références bibliques, lorsqu'on émaille inutilement son propos de passages de la Bible, dont on fait un réservoir de citations utiles. Et le scepticisme surgit lorsqu'on fait précisément parler les deux courants théologiques qui dans la Bible affrontent eux-mêmes les anciennes traditions sur un terrain idéologique : le courant deutéronomiste et le courant apocalyptique. Alors qu'Israël était anéantie dans son existence réelle, les deutéronomistes ramenèrent tout à une cause unique et exigèrent de leurs contemporains un langage unanime. Quant aux apocalyptiques, ne voyant pas venir le Royaume de Dieu de leur vision idéale, ils réduisirent tout à une formule unique, exigeant de leurs pieux adeptes un oui ou un non, maintenant ou jamais.»

Krüger: «En tant qu'Églises, nous avons aujourd'hui une mission éminemment théologique : rappeler publiquement l'effet de désintégration qu'aura à long terme la vénération idolâtre pour le marché totalement libéralisé. Nous devons de toute urgence faire comprendre à une humanité à la fois soudée par une croissance commune et divisée par des mouvements de dérive que l'Argent échappant à tout contrôle est destructeur de vie. L'alternative n'est pas ici entre capitalisme et communisme, est et ouest, nord et sud, conservateur et révolutionnaire, mais entre Dieu et Mammon. La source principale des problèmes, à savoir le néo-libéralisme mondial avec son incitation inhumaine et anti-biblique à l'accaparement au profit de quelques-uns, doit être reconnue, appelée par son nom et condamnée.»

Krieg: «À en juger du moins d'après les documents remis, l'assemblée d'Accra vise à nommer une idéologie déclarée coupable et ses protagonistes, et à mettre les Églises le dos au mur. Pour le comité responsable, il s'agit, je cite 'du status confessionis qui oblige les Églises et les croyants à adopter une position définitive dont le rejet équivaudrait au rejet de la foi en Dieu'. En d'autres termes, le moment est venu de choisir. L'Église et les fidèles se trouvent au point extrême de la bifurcation. Celui qui refuserait ou nierait la déclaration de foi devrait nécessairement être marqué du sceau de l'incroyance.»

Krüger: «L'argument qui consiste à dire que le système a aussi des bons côtés, comme Internet ou le courrier électronique, et pourrait apporter la prospérité à l'ensemble de l'hu-

La journée de préparation à l'Assemblée d'Accra à Berne a suscité un vif intérêt. Matthias Krieg (à gauche), René Krüger (à droite).

manité dans un avenir encore relativement proche, relève autant du sarcasme que l'allusion au bon empereur romain qui offre du pain au peuple et fait donner des jeux somptueux dans le cirque. Mais de l'autre côté de l'histoire, les peuples conquis et brutalement exploités par Rome nous demandent si nous savons qui a dû verser des tributs élevés pour payer le blé, et du fond de l'arène montent les cris des martyrs qui nous demandent si nous avons remarqué que c'est leur sang qui entretient les jeux.»

Krieg: «C'était à Nyanga, un township du Cap. On était presque à la fin du culte. Le responsable de la communauté, un vieux Noir, a voulu prendre congé de nous. Parfois, raconte-t-il, des Blancs de passage lui demandent si c'est vraiment là qu'ils vivent. Oui, c'est bien là, dans ces cabanes de planches, et depuis longtemps. Voilà dix ans qu'ils sont libres. Mais ils sont pauvres, très pauvres. Dans ces conditions, la liberté ne sert pas à grand-chose. Les pauvres sont même devenus encore plus pauvres et les riches encore plus riches. Et il a honte pour les nombreux jeunes Noirs qui ne tiennent plus le coup et sombrent dans la délinquance. Mais ici, m'a-t-il dit, ce sont des Chrétiens, et ils aiment chanter l'Évangile, et il me montre le chœur qui vient de chanter le credo à en faire trembler les vitres. Et ils ont un espoir. Un jour, il en est sûr, cela ira mieux, pour eux aussi, à Nyanga. Il nous a encore demandé de prier pour eux et de parler d'eux chez nous. Puis le vieux Noir, étendant les bras, a appelé la bénédiction de Dieu sur sa communauté et sur nous, les riches Blancs du Nord. Cela a été un moment très fort.»

Sandra Baumeler, journaliste, est collaboratrice du service de la communication de la FEPS

Journée nationale de préparation à la 24e Assemblée générale de l'Alliance réformée mondiale à Accra, Ghana, le 7 mai 2004 à Berne. Le texte complet des exposés (en allemand et en anglais seulement) est disponible sur le site de la FEPS : www.sek-feps.ch

La délégation suisse

- Thomas Wipf, pasteur, président du Conseil de la FEPS (chef de la délégation)
- Gottfried W. Locher, pasteur, directeur des relations extérieures de la FEPS (délégué)
- Joël Stroudinsky, pasteur, président du Conseil de l'Église de Genève (délégué)
- Dorothea Leicht-Forster, membre du Conseil de l'Église d'Argovie, vice-présidente de l'Assemblée des délégués de la FEPS (déléguée)
- Christine Lienemann, vice-doyenne de la faculté de théologie de l'Université de Bâle (déléguée)
- Serge Fornerod, pasteur, chargé des relations internationales de la FEPS (observateur)
- Matthias Krieg, pasteur, chargé des questions de foi auprès de l'Église cantonale de Zurich (observateur)
- Irene Meier-de Spindler, Église réformée Berne-Jura-Soleure, commission Terre Nouvelle de la ville de Berne (observatrice)
- Margrit Leuenberger, membre du comité exécutif de l'ARM
- Christoph Stückelberger, secrétaire central de Pain pour le prochain (invité spécial de l'ARM)
- Sandra Baumeler, journaliste, service de la communication de la FEPS (presse)

Un recommencement **perpétuel**

Depuis sa création, la Commission de dialogue protestants/catholiques romains (CDPC) s'est réunie à pas moins de cent reprises. Tirant un bilan personnel, Alfred Schindler, qui se qualifie lui-même de « fossile œcuménique », livre ses impressions sur cette commission dont il vient de démissionner.

Alfred Schindler

À la mi-avril, j'ai adressé au Conseil de la FEPS une lettre par laquelle je lui signifiais ma démission de la CDPC. À près de septante ans – que je fêterai le 31 décembre de cette année – je suis devenu une espèce de fossile œcuménique et pense avoir suffisamment siégé dans une commission qui a tenu le 19 mars 2004 sa centième séance.

Après une longue phase de négociations durant laquelle il avait été question de l'hospitalité eucharistique, nous avions décidé de suspendre (provisoirement) nos activités. Puis la Conférence des évêques et le Conseil de la FEPS nous ont confié un nouveau mandat qui pour l'essentiel allait dans la même direction que celui de 1994, lorsque nous avions été chargés d'établir les possibilités et les limites de l'hospitalité eucharistique. À mon sens, les missions de ce genre – ce fut le cas du moins en 1994 – sont condamnées à l'échec, parce que sur des questions théologiques et ecclésiologiques décisives, la position catholique officielle est, universellement, tellement figée dans ses règles que dans aucun pays sur cette terre il n'est possible de dépasser publiquement le niveau d'une cohabitation empreinte d'amabilité et de froideur.

Bien sûr, le dialogue pourrait être limité à des questions et à des aspects de la spiritualité plus prometteurs de communauté de vues. Mais c'était plutôt, et c'est toujours, la tâche de la Communauté de travail des Églises chrétiennes de Suisse (CTEC) que d'une commission de dialogue à vocation théologique, dont on attendait des thèses et des documents permettant de poursuivre.

Le ‹premier témoin›

Dans l'actuelle coexistence des confessions en Suisse, la cohabitation distante a largement fait place à une communauté allant de soi, et le foisonnement des groupements et des courants religieux de toutes nuances et de toutes provenances, de même qu'une indifférence largement répandue posent aux chrétiens de toutes confessions un problème bien plus important que les points litigieux sur lesquels ils divergent traditionnellement. Cet enchevêtrement complexe de problèmes appelle des impulsions nouvelles, et non pas seulement de la part des catholiques. Je souhaite donc à la CDPC, pour le mandat qui lui a été confié, de pouvoir puiser des forces nouvelles de la parole de Dieu et de l'esprit du ‹premier témoin›.

Je peux me compter parmi les ‹premiers témoins› – même si ce n'est pas dans le sens du cantique portant ce titre dans le psautier alémanique (797) – du renouveau œcuménique qui a suivi le concile Vatican II. Que les deux grandes Églises de Suisse aient réussi – ce qui n'aurait jamais été possible auparavant sous cette forme – à déléguer chacune depuis 1966, auprès d'une commission paritaire, huit personnalités (éminentes pour certaines) de la théologie et de l'ecclésiologie, était déjà un événement. Avec un coordonnateur en la personne de Hans Ruh, alors théologien à la FEPS et aujourd'hui professeur émérite d'éthique à Zurich, assisté par deux co-présidents, les professeurs Max Geiger, de Bâle, et Heinrich Stirnimann, de Fribourg.

Un moment fort avant le retour à l'‹âge glaciaire›

Il ne m'est naturellement pas possible de raconter, fût-ce par des allusions, l'histoire d'une commission dont j'ai été absent pendant une dizaine d'années, lorsque j'étais professeur à Heidelberg. Il y a eu un moment fort en 1973, avec la reconnaissance mutuelle du baptême, toujours intacte, et la ligne de conduite pour les célébrations œcuméniques. Mais des signes d'essoufflement n'ont pas tardé à se manifester, annonciateurs d'un nouvel ‹âge glaciaire› dans l'œcuménisme. De ce fait, je garde un souvenir plus profond et plus positif des rencontres personnelles que des négociations souvent pénibles et de l'écho généralement problématique rencontré par nos documents ; problématique à cause des réticences des institutions ecclésiastiques qui les avaient commandés et à cause du manque d'intérêt du commun des fidèles pour les matières qui ne lui posent aucun problème.

Je me retire sans résignation ni colère. Mais à mon âge, on ne peut plus sans cesse tout recommencer. Or c'est ce qu'il faut dans la démarche œcuménique, aujourd'hui plus que jamais. Dans maintes situations de notre existence, le Dieu vivant nous appelle à un recommencement perpétuel. Il doit aussi nous en donner la force.

Alfred Schindler, de Zurich, est professeur émérite d'histoire de l'Église et des dogmes

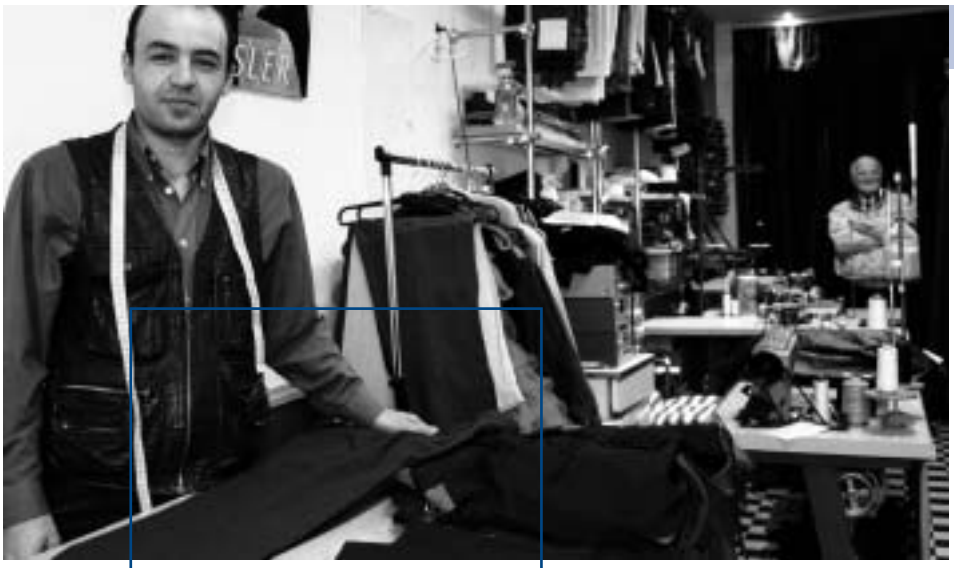

Photo: epd-bild/Herby Sachs

Les sociétés industrialisées d'accueil se ferment par peur de surpopulation étrangère.

Asile et migration: les Églises en tant que réseau **mondial**

Du 10 au 12 mai 2004, la Conférence des Églises riveraines du Rhin a siégé au Liebfrauenberg en Alsace. 80 délégués environ de 16 Églises réformées des bords du Rhin se sont confrontés aux défis que sont l'asile et la migration dans la nouvelle Europe élargie, avec des spécialistes d'organisations ecclésiales, de politique européenne et de réfugiés.

Désirée Aspinen-Zimmermann

Asile et migration sont pour l'Europe, et en particulier pour l'UE désormais au seuil d'une nouvelle ère avec ses 25 États membres, une réalité à prendre au sérieux et pour laquelle des règles communes sont nécessaires. Ce printemps (2004) se termine le processus de législation pour un droit commun d'asile et concernant les étrangers de l'UE, processus commencé par le Traité d'Amsterdam en 1999, et la Suisse, elle aussi, adapte son nouveau droit d'asile et des étrangers aux directives de l'UE. Les Églises riveraines du Rhin saisissent cette occasion pour se confronter de manière critique à l'approche de la fuite et de la migration au niveau politique, mais aussi dans leurs propres rangs.

Des règles communes sont nécessaires

Le processus de consultation qui a débouché sur la Déclaration du Liebfrauenberg a été passionnant quant à la méthode et très démocratique. A partir d'un document de base préparé sur l'asile et la migration, tous les exposés, podiums et constats des spécialistes et des forums de discussion ont éclairé un ou plusieurs aspects de la Déclaration. Durant tout le processus, tous les délégués pouvaient apporter des souhaits écrits de modification ou des compléments au document de base et faire pénétrer ainsi directement dans la Déclaration les connaissances acquises dans les débats. Se sont révélés particulièrement enrichissants dans cette perspective la participation et les contributions de personnes directement concernées, Dr Justice Tom Marfo, Ghanese Kerk à Amsterdam et Mme June Beckx, Association des paroisses de migrants SKIN; pour SKIN, il s'agit de migrants qui aujourd'hui dans leur pays d'accueil les Pays-Bas assument des tâches dirigeantes ecclésiales et caritatives auprès de migrants et réfugiés. Ces participants ont clairement montré que réfugiés et migrants chrétiens ont des attentes et des demandes envers les Églises sœurs de leur pays d'accueil.

La Déclaration du Liebfrauenberg des Églises riveraines du Rhin sur l'asile et la migration s'articule en quatre parties:

- Elle décrit les défis de la migration et de l'asile en Europe

et constate que la migration précisément est une caractéristique des sociétés modernes pluralistes dans les processus de mondialisation accélérée. L'évolution démographique dans les pays européens aura pour conséquence que l'UE recrutera toujours davantage de nouveaux migrants en provenance de pays extérieurs pour satisfaire ses besoins de main d'œuvre. L'absence de perspectives d'avenir, le manque de revenus, une situation excluant l'espoir de changement de système sont autant de facteurs déterminants dans le fait que des personnes disposant d'une bonne formation, jeunes et très mobiles quittent leur région pour se construire ailleurs un nouvel avenir. Les pays d'origine y perdent des gens capables d'initiative et bénéficiant d'une bonne formation, qui vont manquer pour le développement du pays. Les pays d'accueil, en revanche, disposent d'immigrants qualifiés. Simultanément, les sociétés industrialisées d'accueil se ferment toujours d'avantage par peur d'une surpopulation étrangère. L'intégration est le mot clé afin de prévenir la fermeture. Elle ne peut réussir qu'à condition que société d'accueil et migrants participent dans la même mesure au processus de développement social. Les nombreux défis de la migration exigent donc des réglementations durables, développées dans le sens de la dignité humaine par les instances politiques.

- Elle rappelle le message biblique et la responsabilité des Églises. Le message biblique central de l'amour du prochain et l'éthique qui en découle appellent les Églises à s'engager dans la responsabilité pour les réfugiés et les migrants. C'est dans ce sens qu'il faut que les Églises fassent entendre leur voix là où les droits et la dignité de réfugiés et de migrants sont bafoués, et s'imposent avec les personnes concernées quand il s'agit d'organiser la migration et d'influer sur les conditions cadres légales.
- C'est en se basant sur cette compréhension que la CERR formule les attentes des Églises relatives à la législation de l'Union européenne. En voici les points centraux: l'asile et l'immigration demandent une réglementation européenne légitimée démocratiquement et garantissant un niveau élevé de protection. Des consensus réduits au plus petit dénominateur commun ne permettent pas d'y parvenir. Le concept ‹pays tiers sûr› revient à transférer à des pays beaucoup plus pauvres à l'extérieur de l'Union Européenne, la responsabilité d'accueillir les réfugiés, et cela pourrait conduire à négliger et à vider de leur contenu les obligations découlant de la Convention de Genève. Les plans de l'UE visant à déléguer l'accueil de réfugiés à des États plus pauvres à l'extérieur du territoire européen contreviennent aux principes du droit international et sapent la notion fondamentale de l'asile. Il faut pour les migrants en situation irrégulière des améliorations humanitaires et un conseil juridique gratuit. Et le fait d'accompagner des personnes en situation irrégulière ne saurait déclencher une poursuite pénale. Pour les victimes de trafic d'êtres humains et de criminalité organisée, il faut des programmes de protection de témoins nettement meilleurs.
- La Déclaration nomme les dons et les tâches des Églises et de leur diaconie.

Après la signature solennelle de la Déclaration, les délégués ont pu s'informer au cours d'ateliers sur des projets et les exigences de ceux-ci, et échanger à ce sujet. Il s'est avéré que dans le domaine précisément de la lutte contre la prostitution et le trafic d'êtres humains la coopération transfrontalière des Églises et de leurs œuvres diaconales est aussi nécessaire qu'urgente. Si en effet les réseaux criminels fonctionnent parfaitement au-delà des frontières, les Églises en tant que réseau mondial peuvent reconnaître leur propre potentiel dans la coopération transfrontalière pour les personnes réfugiées et migrantes, et apprendre à l'apprécier.

La Déclaration du Liebfrauenberg va maintenant être présentée au Comité exécutif de la CEPE, accompagnée de la demande de «diffuser, de la manière qu'il jugera adéquate, auprès de ses 103 Églises membres, les conclusions de la présente consultation pour une transmission, via leurs directions et synodes, aux instances concernées et compétentes».

La pasteure Désirée Aspinen-Zimmermann est déléguée de l'Église évangélique réformée du canton d'Argovie à la CERR

Être un modèle

La Conférence des Églises riveraines du Rhin CERR est la réunion régionale des Églises protestantes de cinq États riverains du Rhin (Autriche, Allemagne, Suisse, France, Pays-Bas). Elle se réunit tous les deux ans pour une session de trois jours autour d'un thème ecclésial concernant l'Europe en mutation. Toutes les Églises de la Conférence des Églises riveraines du Rhin sont signataires de la Concorde de Leuenberg et par là membres de la CEPE (Communion des Églises protestantes en Europe, anciennement Communion ecclésiale de Leuenberg). À travers la consultation sur l'asile et la migration et la Déclaration qui en découle, les Églises protestantes réunies dans la Conférence des Églises riveraines du Rhin parlent d'une seule voix sur un thème social et politique de grande actualité, dans l'espoir que cette forme de coopération transfrontalière puisse servir de modèle aux Églises protestantes d'autres régions frontalières européennes. daz

Photo: epd/Archiv- und Museums

Historiquement, le mot ‹mission› a un lourd passé. C'était autrefois: le missionnaire Vedder enseignant à des autochtones en Namibie.

D'abord «guérir les mots»

La Communion d'Églises protestantes en Europe CEPE (Communion ecclésiale de Leuenberg CEL) a choisi pour thème d'un de ses entretiens doctrinaux «le profil évangélique du mandat missionnaire des Églises en Europe». L'entretien doctrinal destiné à durer plusieurs années a commencé en 2002. Rapport intermédiaire avant la prochaine et dernière session d'automne.

Walter Lüssi

Il n'est pas simple de parler aujourd'hui de mission en Europe et de formuler dans ce contexte le plus précisément possible le mandat des Églises protestantes. Et cette entreprise devient un véritable défi quand s'y attellent 23 théologiennes et théologiens réformés, luthériens et méthodistes de 14 pays européens, dont des évêques et dirigeants d'autres Églises, des professeurs et maîtres de conférences d'université et des pasteures et pasteurs engagés dans des tâches missionnaires. Le défi réside dans le mandat lui-même.

Historiquement d'abord, le mot ‹mission› a un lourd passé (1). Ensuite, particulièrement dans les contextes européens divers de l'Est et de l'Ouest, nous le percevons chacun avec des déterminantes propres, politiques, économiques et culturelles (2). Il s'agit encore, dans une communion ecclésiale désormais trentenaire, de débattre un profil protestant qui ne se définisse pas simplement par délimitation d'avec d'autres approches confessionnelles, qui puisse au contraire être transmis de manière actuelle et crédible dans une situation sociale concrète (3). Il faut enfin se demander sous quelle forme présenter le résultat de l'entretien et quels destinataires inviter, encourager et autoriser à l'action missionnaire (4).

le plus grand défi des Églises européennes

1. Mission

Au cours des quatre sessions de consultation tenues jusqu'ici, le groupe d'entretien doctrinal a réalisé que ‹mission› est vraiment un mot chargé de ressentiment, et jusque dans les Églises elles-mêmes. La Communion ecclésiale de Leuenberg a reconnu en 1994 déjà que martyria (témoignage) est une manifestation de la vie de l'Église, tout comme diakonia (service), leiturgia (culte rendu à Dieu) et koinonia (communauté). La mission pleine et entière signifie par conséquent contribution de l'Église au monde, dans la proclamation du message de l'Évangile générateur de foi et l'engagement social. L'Église chrétienne doit être vécue comme une communauté ouverte et invitante.

Pouvoir dans ce sens parler pleinement et sans réserve de ‹mission› nécessite toutefois d'abord une ‹guérison des mots›, dont fait partie aussi le terme non moins chargé d'‹évangélisation›. L'évangélisation, c'est-à-dire la proclamation de l'Évangile invitant à la foi et l'organisation de vie correspondante de l'Église, n'est qu'une partie de la mission. Le groupe d'entretien doctrinal y voit pourtant précisément le plus grand défi des Églises européennes, et simultanément leur plus grande difficulté. Le groupe a décidé de consacrer une attention particulière à l'aspect de la proclamation de l'Évangile invitant à la foi les êtres humains en Europe et d'en faire un pôle de son travail.

2. Contextes

Quel est le lien entre la situation politique, économique et culturelle des pays est-européens, avec leur passé communiste, et par exemple la situation actuelle des pays scandinaves? Quels traits et caractéristiques sociaux communs relient par exemple les personnes en Suisse avec celles en Slovaquie? Quelles traditions et valeurs diverses nous séparent? Et qu'est-ce que cela signifie pour la responsabilité commune des Églises?

Il a été important de constater que chaque contexte a des

affinités particulières à l'Évangile, et simultanément des barrières propres. Un constat qui s'impose en général, même face à un pessimisme culturel et contemporain. Les ambivalences qui en résultent doivent être acceptées et découvertes en tant que défi et opportunité pour la proclamation du message de l'Évangile. Mentionnons simplement ici deux exemples établis par le groupe d'entretien doctrinal dans la perspective de l'entier du contexte européen:

Sécularisation: elle revêt souvent une connotation négative au sein des Églises, où elle est mise en relation avec l'athéisme et la renonciation à la transcendance. Il s'avère toutefois que cette évolution s'accompagne d'une nouvelle nostalgie religieuse. L' ‹absence de Dieu› se révèle à la base d'une nouvelle percée de spiritualité. Un espace nouveau naît pour une authentique transmission de la foi.

Une nouvelle percée de spiritualité

Vérité utile: la ‹religiosité patchwork› postmoderne tend à considérer la vérité uniquement sous l'aspect de l'utilité: «Est vrai ce qui aide ici et aujourd'hui!» On le déplore souvent, parce que cela contredit la revendication inconditionnelle de l'Évangile et remet en question l'obligation de la communauté de foi. C'est aussi et simultanément ce qui protège les Églises de prétentions absolutistes. Ce qui oblige les Églises à beaucoup d'imagination pour décrire la compatibilité du contenu de vérité de l'Évangile à la vie quotidienne et montrer comment que la foi aide dans la conduite de la vie.

3. Profil évangélique réformé

Les Églises protestantes vivent de l'Évangile dont elles doivent témoigner en parole et en actes. Dieu veut parvenir à tous les êtres humains par son message libérateur et toucher leur cœur. Les Églises sont ainsi appelées à renoncer aux moyens de pouvoir et de pression dans la transmission de l'Évangile, ce dont il n'a pas toujours été tenu compte dans l'histoire. Les Églises protestantes en Europe voient dans Jésus-Christ le centre de l'histoire, où Dieu et être sont indissolublement côte à côte. C'est pourquoi l'évangélisation bien comprise voit toujours et d'abord dans autrui le visage du Christ et non des êtres incomplets. A la lumière de la justification par la foi, les Églises protestantes voient que Dieu a déjà une histoire avec tous les êtres humains. Une histoire qu'il faut prendre en compte et respecter.

Ce sont là quelques-uns des points important acquis par le groupe d'entretien doctrinal pour un profil protestant du mandat missionnaire. Deux autres perspectives encore sont déterminantes. La première, c'est que l'amour de Dieu pour nous les êtres humains dépasse l'œuvre missionnaire de l'Église et fait croître vie et service au monde même en dehors de l'Église visible. La deuxième, c'est que le rêve de l'Occident chrétien est périmé. L'attente d'une rechristianisation des sociétés occidentales est irréaliste. La situation minoritaire des Églises leur offre cependant l'occasion d'acquérir un nouveau profil, sans prétention de puissance. Il est lié à une invitation à faire preuve d'humilité et à se départir de tout ‹impérialisme missionnaire›.

4. Destinataires

La conclusion que formulera le groupe d'entretien doctrinal doit s'adresser à tous ceux qui portent la responsabilité de la mission dans les Églises protestantes en Europe. Il existe par ailleurs déjà de nombreux textes sur la mission. Ils n'ont de sens qu'à condition de motiver chrétiens, paroisses, personnes dirigeantes et organes des Églises. Il faudra donc que le document prévu soit bien lisible pour des personnes non théologiennes aussi. Que ses conséquences pour la paroisse locale et les exemples pratiques qu'il donne soient un complément, une incitation à une mise en œuvre propre, pleine d'imagination. Tout cela constituera encore un important travail pour la dernière session du groupe d'entretien doctrinal, qui se tiendra à l'automne à Debrecen en Hongrie.

Le pasteur Walter Lüssi est président de mission 21 et membre du groupe d'entretien doctrinal

Corrigendum

Dans le bulletin de la FEPS 1/2004, l'article intitulé ‹Laïcité et religion – ce que l'Église peut apporter› donne des informations sur la démographie du canton de Genève qui sont erronées. Il est dit que «Genève compte aujourd'hui autant de musulmans que de réformés. Le nombre de personnes sans confession y est actuellement environ cinq fois plus élevé que celui des protestants.»

Peut-être que l'orateur, M. Charles Beer, Conseiller d'État et Président du Département de l'instruction publique, faisait allusion à la situation dans les classes d'école. Mais, en ce qui concerne la population totale du Canton qui se monte à 434'500 habitants à fin 2003, les données de l'Office fédéral des statistiques indiquent que la population protestante représente 17,4% de la population totale, les catholiques 39,5% et les communautés musulmanes représentent 4,3%, soit environ 18'700 personnes.

Et si l'on additionne les personnes qui n'indiquent pas leur confession (12,1%) à celles qui affirment n'avoir aucune appartenance religieuse (22,6%), on obtient 34,7% de personnes que l'on pourrait qualifier de ‹sans confession›, ce qui représente le double du nombre des protestants, et non pas «cinq fois plus» comme le dit l'article.

John Grinling, Chargé de l'information, Église protestante de Genève

La FEPS a pris position en procédure de consultation sur divers thèmes de politique fédérale

Adhésion de la Suisse à la Convention des Nations Unies contre la criminalité organisée: Attentive à la question des droits humains, la FEPS se réjouit de la volonté d'adhésion de la Suisse à cette Convention. Elle apprécie en particulier la volonté de lutter contre les pratiques visant à exploiter la situation de dépendance et de précarité socio-économique dans laquelle vivent encore de trop nombreuses personnes. La FEPS est soucieuse d'une politique migratoire respectueuse de la personne et de sa dignité. Aussi insiste-t-elle sur la nécessité de protéger les témoins non seulement pendant, mais aussi après le procès. La FEPS souligne également l'importance de mesures efficaces contre la traite des humains. Il est urgent d'instaurer des mesures légales pour lutter contre la pratique du double contrat et les atteintes au droit du travail. En outre, la FEPS plaide pour l'introduction dans le nouvel article du Code pénal d'une clause stipulant que l'éventuel consentement de la victime à la traite ne devrait pas être pris en compte lors du jugement. Enfin la FEPS estime que les personnes de la traite devraient être exemptées de peine lorsqu'elles sont en situation d'infraction par rapport à la Loi sur le séjour et l'établissement des étrangers.

Ordonnance relative à la recherche sur les cellules souches: La FEPS réaffirme les principes fondamentaux qui sous-tendent sa position : Le devoir de respecter l'embryon humain et l'obligation de venir en aide aux personnes atteintes de graves maladies incurables constituent deux principes éthiques en tension. Cette tension et les énormes enjeux économiques de la recherche sur les cellules souches embryonnaires doivent engendrer une réflexion éthique sérieuse. Le droit à la santé ne saurait en aucun cas être absolutisé. Il doit au contraire être mesuré à l'aune des autres biens et valeurs de la société. Le développement des nouvelles technologies tend à réduire l'homme à un simple objet d'investigation occultant son existence comme sujet humain. Aussi la FEPS adopte-t-elle une attitude prudente et critique. Quelques remarques de la FEPS aux sujet de l'ordonnance : Concernant le consentement du couple pour l'utilisation des embryons surnuméraires la FEPS insiste sur le fait que la nature et le but du projet de recherche doit être précis, sans quoi le couple doit en être informé. En outre, l'information fournie dans le cadre de la procédure de procréation médicalement assistée doit être non seulement orale, mais aussi écrite. Aux yeux de la FEPS il est également souhaitable que le couple reçoive une brève présentation écrite et objective des principales positions et arguments éthiques relatifs à cette question. Enfin, un délai de réflexion de quelques heures quant au sort de l'embryon surnuméraire n'est pas raisonnable eu égard aux couples en situation de crise (décès d'un des partenaires, découverte d'une maladie grave chez l'un des partenaires). Concernant l'exportation des cellules souches embryonnaires, la FEPS considère que la Suisse doit assumer pleinement sa responsabilité en la matière. L'exportation ne justifie aucunement une application différenciée de nos valeurs et principes éthiques. L'autorisation d'exportation doit, au contraire, en dépendre. *SW*

Lettre de lectrice

Gros-plan Afrique du Sud
Bulletin 01/04

La FEPS a procédé à un examen critique de l'histoire de ses relations avec l'Afrique du Sud. Mais je regrette que cette étude ait négligé un point de vue qui me paraissait alors important. De 1984 à 1988, j'ai participé aux débats en tant que déléguée à l'Assemblée des délégués de la FEPS.

Pour autant que je puisse en juger, il semble qu'il y avait unanimité parmi les délégués et parmi les Églises membres pour condamner la politique d'apartheid pratiquée par le gouvernement de l'Afrique du Sud : il n'est pas décent de refuser les droits civiques à une majorité de la population. Quant à la manière de venir à bout de cette politique dévoyée, c'était une autre question. Il y avait deux possibilités :

1. Des négociations
2. Des sanctions

Le bulletin 01/04 ne mentionne ni la possibilité de négociations, ni les conséquences résultant des négociations et des sanctions.

L'application de sanctions aurait affaibli l'économie sud-africaine. Les entreprises auraient réduit leur volume de travail et auraient été contraintes de se serrer la ceinture. Elles auraient d'abord licencié les petits travailleurs, et en l'absence de protection sociale, ceux-ci auraient sombré dans la misère avec leur famille. Personne n'était dupe de ces conséquences. Elles sont apparues dans toute leur acuité lors d'une assemblée des délégués de la FEPS à Riehen, où l'un des dirigeants de la Fédération des Églises d'Afrique du Sud est intervenu en faveur des sanctions. Il a affirmé que son peuple préférait mourir que supporter l'apartheid.

Ce sont des propos que l'homme n'a pas réussi à me faire avaler. Lui et sa famille n'auraient pas été touchés, parce qu'il recevait son salaire de la Fédération des Églises d'Afrique du Sud. Par un de mes pupilles, qui travaillait comme conseiller financier pour six Églises noires d'Afrique du Sud sur mandat de la Mission de Hermannsburg, je savais que dans son entourage, les gens n'adhéraient pas aux mesures de sanction. Ils voulaient vivre d'abord et ensuite chercher à vaincre l'apartheid par la négociation. D'autres Africains du Sud étaient de cet avis.

Ce sont ces réflexions qui m'ont amenée à intervenir dans diverses assemblées générales afin que la FEPS ne demande pas de sanctions envers l'Afrique du Sud. Par la suite, lors de visites, je me suis rendu compte que la majorité de la population avait la même perception de la situation. Et effectivement, l'apartheid a été vaincu par la négociation. L'histoire a donné raison à cette manière de faire.

Gerda Altpeter, pasteure à la retraite

POINT DE VUE

Mission impossible ?

«Allez donc: de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et Saint Esprit leur apprenant à garder tout ce que je vous ai prescrit. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps.» Matthieu 28, 19-20.

Où en sommes nous après deux mille ans? Ne prenons-nous plus au sérieux cette exhortation du Christ? Avons-nous peur d'affirmer notre foi, avons-nous ce zèle ardent de communiquer l'Évangile? Sommes-nous encore missionnaires ici et au loin, dans un contexte de plus en plus sécularisé? Nous sommes échaudés, le zèle ardent ayant souvent débouché sur la contrainte d'autrui. Nous réalisons que notre façon de comprendre la mission serait se bercer d'une bonne conscience : nous donnons un peu d'argent pour le tiers monde sans nous impliquer, sans voir les priorités chez nous, les exigences du partage de la Parole avec nos concitoyens. La mission, c'est ringard !

Sans que la majorité du peuple d'Église s'en aperçoive vraiment, le concept missionnaire a évolué. Nous sommes, dans un dialogue intercontinental, engagés ensemble au service du Christ avec des Églises partenaires adultes et responsables. Nos relations francophones dans la Cevaa et l'ACO l'attestent, et du côté alémanique mission 21 est sur la même voie avec son Synode international de juin 2004.

Là où le bât blesse: si ces relations se vivent plus ou moins au niveau des paroisses, qu'en font nos Églises cantonales, où sont les responsabilités de nos Synodes et de la FEPS? Je rêve d'une dissolution de mission 21 au profit d'un département missionnaire des Eglises suisses; je rêve d'un DM-Echange et mission qui devienne aussi élément de ce même département suisse, car malgré la structure juridique qui en fait un département des Églises, celles-ci sont toutes contentes de «déléguer la mission» à ses spécialistes.

Mission impossible? Certes non, le jour où deviendront nos partenaires ces Églises d'ailleurs qui jusqu'alors étaient «partenaires de nos organisations missionnaires».

Paul Schneider, vice-président du Conseil de la FEPS

Le Conseil

- A évalué l'application des Objectifs et stratégies du Conseil de 2001 et il constate que le travail du Conseil s'est largement développé dans le cadre prévu. Certaines stratégies ont pu être rayées de la liste, le but recherché ayant été atteint (ex. : 1.11 «Le Conseil participe au processus de recherche stratégique de l'EPER, de PPP, du DM et de Mission 21»). Les Objectifs et stratégies réexaminés seront soumis à l'Assemblée des délégués pour qu'elle en prenne connaissance.
- A adopté à l'intention de l'Assemblée des délégués la réponse du Conseil au postulat de la Conférence Femmes concernant des conditions de travail plus justes pour les personnes prostituées. Le Conseil veut s'entretenir avec des parlementaires de possibles solutions politiques. Des documents concernant des mesures d'aide ont été mis à la disposition des Églises membres.
- A approuvé le Rapport annuel 2003 à l'intention de l'Assemblée des délégués. Si les rapports précédents avaient une organisation thématique, celui-ci est conçu comme un compte-rendu, et publié dans la même forme que le Bulletin.
- A pris connaissance de la demande du Bureau de l'AD de présenter à l'Assemblée des délégués d'automne 2004 un projet de décision permettant de planifier l'adaptation et le développement des textes juridiques au niveau de l'AD et de les donner en mandat. Le Conseil a chargé le Secrétariat de planifier l'adaptation et le développement des textes juridiques et de prévoir dans le programme de travail et le budget 2005 le travail d'un groupe de projet à instaurer dans ce but.
- A approuvé le Compte annuel 2003 à l'intention de l'Assemblée des délégués. Le compte se termine sur un déficit de CHF 33'241.11. Le budget prévoyait un déficit de CHF 220'000.–.
- Propose à l'Assemblée des délégués d'attribuer l'excédent du compte de l'Association ESE.02 (Églises à l'Expo.02) au Fonds de solidarité. Les

Le **Conseil**

réserves non utilisées destinées à d'autres projets des Églises à l'Expo.02, de CHF 90'000.–, doivent être attribuées aux réserves immobilières, en raison des travaux prévus pour le bâtiment de la FEPS.

- A adopté à l'intention de l'Assemblée des délégués le plan financier 2005 – 2008. Le plan se base pour les prochaines années sur des contributions de membres qui restent constante, une fois le renchérissement déduit.
- A approuvé à l'intention de l'Assemblée des délégués le projet de coopération avec les organisations missionnaires.
- A tenu le 7 mai une Journée nationale de préparation à l'Assemblée générale de l'Alliance réformée mondiale à Accra (Ghana) en août 2004. L'un des thèmes les plus largement débattus est la question de la mondialisation économique. Le Conseil a adopté les textes préparés par la délégation en tant que document de position de la FEPS et charge la délégation de la FEPS de s'engager avant et pendant l'Assemblée générale en faveur de la position de la FEPS (cf. p. 10).
- A pris connaissance du fait que le professeur Dr Hans-Balz Peter quitte en juillet 2004 la direction de l'Institut d'éthique sociale pour partir à la retraite. Le 2 juillet aura lieu un colloque de l'Institut sur le thème «Appliquer les valeurs concrètement». Le Conseil invite après le colloque à un apéritif en l'honneur de H.-B. Peter (cf. p. 8 et 9).
- A nommé le professeur Dr Christoph Stückelberger directeur de l'Institut de théologie et d'éthique, avec entrée en fonction le 1er décembre 2004 (cf. p. 22 à 24).
- A approuvé le message de bienvenue pour la visite du pape Jean-Paul II à l'occasion de la Rencontre nationale des jeunes catholiques à Berne les 5/6 juin 2004. Le Conseil ne participera pas à la messe du dimanche.
- A pris connaissance du plan de la Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse de faire signer en janvier 2005 la Charta Oecumenica au cours d'un culte des Églises suisses. Le Conseil charge le département des Relations extérieures de l'élaboration d'un projet pour l'Assemblée des délégués d'automne 2004 en vue de l'approbation de cette signature. Le Conseil charge aussi le département des Relations extérieures d'établir un projet pour l'application de la Charta Oecumenica.
- Met en consultation auprès des Églises membres le projet «liturgie de consécration des Eglises réformées de Suisse». Le projet de liturgie de consécration et la compréhension de la consécration dont elle découle ont été présentés et discutés au cours de la Conférence des directions d'Église le 14 mai 2004. La consultation auprès des Églises membres et d'autres milieux durera de mai 2004 à novembre 2004 (dépôt des prises de position)).
- A assumé le patronage de la Conférence «Politique environnementale – Europe durable – Contribution des Églises», qui se déroulera en 2005 à Bâle (5e Assemblée générale ECEN). Le Conseil a chargé l'Institut d'éthique sociale de représenter aux séances le groupe de préparation de la FEPS et versé une subvention de CHF 10'000.– pour les coûts de la Conférence.
- A donné pour mandat au Secrétariat, en vue des votations fédérales du 26 septembre 2004, d'élaborer un document d'approbation pour chacun des deux projets Allocations pour perte de gain en cas de maternité et Naturalisation facilitée des étrangers de la 2e et 3e génération, avec argumentaires correspondants.
- A jugé nécessaire de s'exprimer sur la question du port de symboles religieux en public et chargé le domaine Etudes de préparer un projet sur le thème «Foulard islamique».
- A décidé de travailler le thème du rebaptême en tant que thème urgent et chargé le domaine Études de faire une recherche auprès des Églises membres sur les réglementations juridiques, les appréciations théologiques et la pratique pastorale du rebaptême et présenter un projet de prise de position.
- A pris connaissance des entretiens avec l'Office fédéral de la santé concernant une campagne commune de prévention du sida, qui serait placée sous le signe de la solidarité.
- A approuvé la prise de position sur la Convention de l'ONU contre la criminalité transnationale organisée et les protocoles additionnels contre la traite des personnes et contre le trafic illicite des migrants (cf. p. 19).
- Veut commencer des entretiens avec la Conférence Mennonite en Suisse sur l'histoire des réformés et des anabaptistes.
- A pris connaissance du premier rapport de la Commission pour les relations extérieures (CRE). La Commission coordonne depuis 2003 les relations extérieures du protestantisme suisse entre la FEPS, les œuvres d'entraide et les organisations missionnaires.
- A décidé de participer à l'audit de l'Office fédéral de la communication concernant la demande de concession de l'entreprise Evangeliumsrundfunk. Le Conseil s'appuiera sur la prise de position des Reformierte Medien.
- A chargé le département Relations intérieures d'élaborer un projet concernant l'entretien de relations avec les parlementaires fédéraux.
- A pris position sur les directives d'aide à la mort de l'Académie suisse des Sciences médicales. Le Conseil reconnaît les efforts de l'Académie en matière de réflexion sur la fin de vie conforme au sens de la dignité humaine et relève quelques passages des directives qui pourraient être encore précisés au sens de la compréhension chrétienne.
- A nommé sur demande du Conseil de fondation Ria van Beek et Ralf Pfaff membres du Conseil de fondation du Fonds de solidarité des pasteurs.

Theo Schaad
chancelier

Tisser des réseaux et bâtir des **ponts**

Christoph Stückelberger, le secrétaire central de Pain pour le prochain, a été nommé directeur de l'Institut de théologie et d'éthique de la Fédération des Églises protestantes de Suisse. Il souhaite dans sa nouvelle fonction apporter une contribution à une «voix éthique forte du protestantisme», comme il dit. Rencontre avec un bâtisseur de ponts qui se fait entendre aussi à l'extérieur des milieux ecclésiaux.

Sandra Baumeler

Son visage et son nom sont connus au-delà des milieux de l'Église. Christoph Stückelberger sait jouer le jeu des médias. Il est un partenaire d'interview compétent en matière de développement, il ne craint pas d'apparaître la télévision, et il écrit des articles qui font mouche, intitulant par exemple «éthique de pomme de terre» un texte sur les prix agricoles. Cet universitaire parvient à expliquer et à communiquer des contenus extrêmement complexes de telle manière que même des profanes peuvent comprendre. Populaire mais non populiste, déterminé et rigoureux, mais jamais donneur de leçons ni péremptoire.

Né dans la famille d'un pasteur, il a grandi dans la compréhension que la foi chrétienne devrait toucher tous les aspects de la vie, n'être «donc pas une simple foi du dimanche». Comment être crédiblement chrétien dans la société moderne? Cette question l'a notamment poussé à se consacrer à la théologie et surtout à l'éthique. Ses études ont coïncidé avec l'époque mouvementée de ‹l'après 68›, qui l'a marqué. Les questions de société étaient alors essentielles. Collaborateur de la Junge Kirche Schweiz, il a été confronté au début des années quatre-vingt aux troubles de ‹Zurich bouge› dans la jeunesse, et membre d'une délégation aux négociations entre le mouvement des jeunes et la municipalité de Zurich. Comment l'Église peut jouer un rôle d'intermédiaire dans des conflits sociaux a d'ailleurs été le thème de sa thèse de doctorat.

Le fil d'Ariane

Conciliation, médiation, dialogue au-delà de l'Église: bâtir des ponts traverse comme un fil d'Ariane la biographie de Christoph Stückelberger. Que ce soit dans le travail jeunesse, en qualité de rédacteur en chef du Kirchenbote, en tant que dirigeant de Pain pour le prochain, il tente d'amener à la même table des gens aux points de vue les plus divers. Il a la faculté de motiver les personnes et de parvenir à des ouvertures, sûrement parce qu'il pratique l'écoute active. «Toute mon activité professionnelle a porté sur la même question: Église et société. Ou la mise en œuvre du message protestant dans des situations sociales concrètes.» Non pas par activisme aveugle, mais en raison d'une position de base ciblée et bien étayée.

Le professeur titulaire de l'Université de Bâle en théologie systématique, dont l'enseignement a l'éthique pour pôle, a à cœur de lier science et pratique. «Il existe aussi un pont entre la réflexion scientifique et l'application pratique.» En passant de Pain pour le prochain à l'Institut de théologie et d'éthique (ITE), il met certes l'accent sur la réflexion, mais: «prise de position et études sont aussi une forme d'action.» Il va de soi qu'on ne peut en rester là.

La liste, fort longue, de ses mandats, montre qu'il cherche le contact avec les milieux extérieurs aux Églises: il conseille par exemple – en tant que membre des commissions correspondante – le Conseil fédéral en matière de coopération internationale et de technique génétique. «Il y a un grand intérêt des gens extérieurs à l'Eglise pour l'éthique théologique; là ils sont ‹joignables› », dit-il pour décrire ses expériences positives du travail en commission. «L'éthique est la réflexion sur la manière adéquate de prendre une décision responsable» dit Stückelberger, et cette question ne préoccupe pas seulement les gens d'Église, mais encore précisément des politiques responsables. «Avec l'équipe de l'ITE, je souhaite toutefois élaborer tout particulièrement des aides d'orientation pour la FEPS, ses Églises membres, et les paroisses.»

Foto: refbild/Pfander

«En dehors des Églises il y a un grand intérêt pour l'éthique théologique»

En personne

Né en 1951. 1979, consécration au pastorat. En 1988, doctorat (éthique de paix et ecclésiologie), en 1995 habilitation (éthique environnementale). De 1979 à 1984, collaborateur théologique de la Junge Kirche Schweiz. Rédacteur en chef de 1984 à 1992 du Kirchenbote (Messager paroissial) du canton de Zurich. Secrétaire central de Pain pour le prochain de 1992 à fin novembre 2004. Marié depuis 1974 à Susanne Stückelberger-Aeschbach, psychothérapeute et kinésiologue, père de quatre enfants. Réside à Zurich. Voir aussi sous www.christophstueckelberger.ch

Succédant au professeur Dr Hans-Balz Peter, qui prend sa retraite cet été, Christoph Stückelberger entrera en fonction le 1er décembre 2004.

Phénomène de surcharge

Quand on lui demande quels sont les thèmes qui l'occupent en ce moment, Christoph Stückelberger répond après réflexion: «Une question fondamentale est celle de l'approche responsable du ‹phénomène de surcharge›. Dans ce monde complexe, de nombreuses personnes se sentent dépassées et cherchent des solutions dans des simplifications réductrices, des fondamentalismes de toute nature». Parmi ses autres champs d'activité, la répartition équitable des biens, l'avenir de l'État social ainsi que les communautés de vie et les relations interpersonnelles: «Dans ce monde axé sur la rapidité et l'efficacité, qu'en est-il du mariage, de la famille, de la sexualité?». La relation avec les évolutions technologiques figure également dans la liste des thèmes qui l'occupent. «Nous sommes aujourd'hui trop axés sur la bioéthique» dit-il. Il se réjouit déjà de l'intégration de la théologie et de l'éthique dans l'ITE. Les questions ecclésiologiques sont lancinantes dans un monde planétarisé. Pour lui, les accents thématiques de l'ITE ne devraient de toute façon pas dépendre uniquement de ses intérêts personnels, mais bien des priorités stratégiques de la FEPS.

Une fonction dirigeante à Pain pour le prochain, une autre bientôt à la FEPS, de nombreux mandats, et beaucoup de publications: Christoph Stückelberger, comment faites-vous? Êtes-vous un workalcoholic? Il rit: «Je ne peux le nier, je prends plaisir à travailler.» Qu'il puisse «se le permettre», comme il dit, il le doit beaucoup à sa bonne situation familiale: «Ma famille me donne beaucoup d'énergie et de force». Sa méthode de travail est visiblement déterminante elle aussi: il tisse sans cesse des réseaux, crée des synergies. Un exemple: pour le thème annuel Communication de Pain pour le prochain, il a tenu à l'université un séminaire sur l'éthique médiatique, ce qui a donné de nombreuses impulsions à Pain pour le prochain.

Rencontrer Bill Gates

En réalité, il reste encore à l'amateur de travail du temps pour les loisirs. Il nage alors volontiers et s'occupe de bricolage. Une fois encore, proximité à la terre et les pieds bien sur terre. Il travaille de ses mains non seulement en tant que rénovateur de maison, mais également en tant qu'artisan d'art, même si le mot lui paraît quelque peu exagéré. «Cela surprendra peut-être: écrire est mon violon d'Ingres. Quand pendant les vacances je peux travailler à un livre, c'est pour moi une manière de me ressourcer. L'écriture scientifique a elle aussi de l'attrait pour moi.»

Écrire est mon violon d'Ingres

Avec qui souhaiterait-il rester bloqué dans un ascenseur? «Avec Bill Gates, le très riche chef du géant de logiciels Microsoft. J'aimerais bien discuter avec lui de quelques questions éthiques sur la suite du développement de la position proche du monopole de Microsoft. Microsoft pourrait être mis davantage au service de l'humanité.» Il n'aura pas à attendre les calendes grecques pour cet invraisemblable moment. En tant que force agissante de l'Open Forum Davos, il rencontre toujours à nouveau des capitaines d'industrie du monde entier, réunis au World Economic Forum (WEF). Christoph Stückelberger, le bâtisseur de ponts, recherche le dialogue avec eux aussi.

Christoph Stückelberger quitte Pain pour le prochain et devient le directeur de l'Institut de théologie et d'éthique de la FEPS. Il souhaite apporter une contribution à une «voix éthique forte du protestantisme».